



Handikey, association à but non lucratif créée en 2012 par des professionnels du secteur médico-social et éducatif connaissant bien le handicap, a pour objectif de permettre à des personnes adultes en situation de handicap cognitif, mental, psychique de **découvrir la Tunisie** grâce à l'organisation de vacances adaptées.

La clé de notre succès repose, pour l'accompagnement des vacanciers, sur une équipe de professionnels motivés ayant une bonne connaissance des attentes des personnes en situation de handicap, de par leurs formations et/ou expériences.

L'idée de notre association est née de la préoccupation commune de différentes personnes sensibilisées de part leur profession aux : difficultés d'accès, par des personnes en situation de handicap, à des loisirs lors de vacances ou de week-ends ; difficultés à trouver un séjour de vacances « **sur mesure** » par rapport à sa situation de handicap, ses goûts, ses souhaits... ; difficultés qu'elles rencontrent à se créer de nouvelles relations en dehors de leur quotidien habituel, souvent seulement lié à leur handicap.

En TUNISIE à ZARZIS, nous proposons l'organisation de séjours de vacances adaptées pour personnes¹ adultes en situation de handicap cognitif, psychique, mental quelque soit le degré d'autonomie² pourvu qu'elles soient sociables, sans problème moteur majeur³. **Ils sont ouverts, notamment, aux personnes cérébro-lésées.**

Les séjours sont sécurisés et encadrés par des accompagnants motivés et qualifiés, proposant un accompagnement personnalisé, "sur mesure" et la promesse d'une **inclusion dans la vie du pays**. Nos équipes d'accompagnants sont à fois composées de personnes françaises et tunisiennes, toutes encadrées et informées par nos soins.

Présentation du séjour

Une idée forte concerne le choix de **la Tunisie** comme pays d'accueil, pour son climat, pour la richesse des contacts possibles grâce à la langue française parlée et au caractère particulièrement accueillant et tolérant de sa population, qui inclut naturellement les personnes différentes.

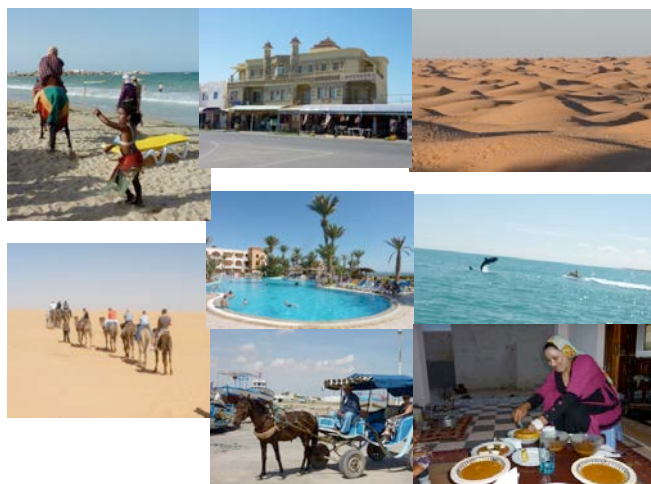
¹ Couples admis

² La personne est autonome ou a besoin d'un soutien et/ou d'une stimulation dans les actes de la vie quotidienne

³ Marche possible, peut se déplacer pour de petites promenades, fatigabilité prise en compte

Les principales activités proposées

- Découverte de la Tunisie et de ses traditions
- Rencontre partage chez l'habitant
- Visites de sites
- Ballade en mer,
- Ballade en chameau,
- Excursion dans le désert en 4X4,
- Soirées à thème,
- Atelier brico-déco dans le style tunisien,
- Plage, Piscine
- Activités optionnelles : Thalasso, Quad ...



Présentation du centre

Les vacanciers logeront en hôtel 4 étoiles ou en chambres d'hôtes situé à Zarzis dans le sud tunisien et à quelques mètres de la plage. Ils bénéficieront d'une chambre double avec sanitaires privés, dans une aile privatisée pour le séjour. Les repas seront pris sur les terrasses ou en salle (suivant le climat) où un choix de menu équilibré leur sera proposé.

Encadrement

- **Responsable de séjour**
- **Infirmier**
- **Animateurs**

Chargée de veiller à l'accompagnement des vacanciers dans leur vie quotidienne, à assurer leur sécurité et à garantir le respect de leurs droits, l'équipe structure le séjour en garantissant une dynamique de groupe, tout en tenant compte de la personnalité et des choix de chacun.

L'organisation se fonde sur l'élaboration conjointe - équipe/vacancier - d'un **Projet Personnalisé de Vacances** pour chaque vacancier, lui permettant de vivre son séjour à son rythme, suivant ses souhaits et en bénéficiant de « vraies relations sociales », dans un cadre de vie nouveau et dépaysant.

Nous nous engageons à accompagner toute personne en situation de handicap ayant une autonomie bonne, moyenne ou faible mais une bonne motricité. Les personnes fatigables sont aussi acceptées.

PRIX

Le prix comprend le transport aller / retour en avion, les transferts, l'hébergement, la pension complète, l'encadrement pédagogique, les loisirs, activités, sorties et animations, les assurances et les frais de dossier.

Modalités d'inscription

1. Remplir le bulletin de pré-réservation et l'adresser à HANDIKEY – 27 Cours Bayard 69002 LYON
2. HANDIKEY vous adressera un dossier d'inscription sur simple demande
3. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site : <http://www.handikey.com>
4. Ce dossier doit être complété avec soin car il représente le lien entre vous et nos animateurs.
5. Confirmer et valider l'option en renvoyant dans les 15 jours un chèque d'arrhes de 30% du montant global du séjour et le dossier complété
6. Nous vous adresserons alors un mois avant le départ une fiche trousseau

L'adhésion

Elle est obligatoire lors de votre première inscription de l'année en cours. Cette adhésion passe par le biais d'une cotisation de 40 euros, valable du 1 janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Nous contacter

Pour tous renseignements, devis, informations, contactez l'association par mail à info@handikey.com ou par téléphone au 06 81 87 37 90.

HANDIKEY

27 Cours Bayard
69002 LYON

HANDIKEY

Vacances Adaptées Pré-Réserve

Ce bulletin vous permet de poser une réservation sur le séjour que nous proposons pour l'année 2013 selon les disponibilités.

Dès réception de celui-ci, nous vous ferons parvenir le dossier d'inscription nécessaire à la validation de l'inscription (sous réserve de places disponibles à la date de la réservation).

L'inscription sera définitive qu'à la réception par HANDIKEY du dossier d'inscription et des pièces complémentaires, du chèque d'arrhes de 30% et après vérification de l'adéquation de l'autonomie par rapport au séjour.

Sans retour de votre part, dans les 2 semaines à compter de la date de votre option, les places ne seront pas maintenues.

Personne chargée de l'inscription

Mr, Mme, Mlle :Prénom :.....

Qualité :.....

Adresse :.....

Code Postal :.....Ville :.....

Numéro de Tel :.....Fax :.....E-mail :.....

Nom du vacancier	Prénom	Dates de séjour		Assurance annulation 3% du montant du séjour	Transport de LYON		Autonomie
		Aller	Retour		Aller	Retour	
		.../.../	.../.../	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	
		Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
		.../.../	.../.../	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	
		Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
		.../.../	.../.../	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	
		Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires et pour vous aider dans les formalités d'inscription. Nous vous remercions de votre confiance.

Sincères salutations.

La présidente HANDIKEY

Préparer son séjour

HANDIKEY propose un programme d'activités en harmonie avec le profil de chaque vacancier, afin de favoriser son insertion durant son séjour de vacances.

Inscription

1. Remplir bulletin de pré-réservation et l'adresser à HANDIKEY – 27 Cours Bayard 69002 LYON
2. HANDIKEY vous adressera un dossier d'inscription sur simple demande
3. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site : <http://www.handikey.com>
4. Ce dossier doit être complété avec soin car il représente le lien entre vous et nos animateurs.
5. Confirmer et valider l'option en renvoyant dans les 15 jours un chèque d'arrhes de 30% du montant global du séjour et le dossier complété
6. Nous vous adresserons alors un mois avant le départ une fiche trousseau

L'adhésion

Elle est obligatoire lors de votre première inscription de l'année en cours. Cette adhésion passe par le biais d'une cotisation de 40 euros, valable du 1 janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Les soins

Les séjours ne sont pas médicalisés mais un infirmier sera à disponibilité des vacanciers chaque jour.

Vous avez trois solutions pour vos médicaments :

1. Vous êtes en capacité de préparer et prendre vous même vos médicaments que vous apportez en quantité suffisante.
2. Vous nous fournissez les semainiers pour la durée totale du séjour avec une attestation nous autorisant à les donner.
3. Vous nous fournissez, au minimum 8 jours avant le départ, l'ordonnance originale de la préparation à domicile par un personnel infirmier des semainiers.

Vous devez alors obligatoirement fournir le traitement en quantité suffisante accompagné de l'ordonnance. Vous devrez apporter dans une enveloppe fournie par nos soins, le traitement de la première journée.

Pour tout autre soin (injection, lavement...) fournir une ordonnance avec mention à domicile au moins 8 jours avant le départ.

L'assurance

HANDIKEY vous conseille vivement de prendre une assurance annulation. Nous vous proposons une assurance au prix de 3% du montant du séjour.

Les frais médicaux

L'avance des frais médicaux est faite par HANDIKEY. La direction du séjour vous tient informés avant la fin du séjour du montant des frais engagés. Vous aurez la possibilité de nous rembourser le jour du retour, en échange de la feuille de soins. Sinon vous recevrez une facture de HANDIKEY et les feuilles seront transmises après le règlement.

L'argent de poche

Nous conseillons que la personne puisse avoir un peu d'argent de poche pour des achats personnels. La somme reste à votre appréciation et peut-être confiées à l'équipe au moment du départ pour les personnes qui le souhaitent ou qui en ont besoin.

Le transport

Nos départs et retours s'effectuent tous de LYON (avion). Nous pouvons étudier toutes demandes de départs d'autres villes (nous contacter).

Les inscriptions en couple

Il est impératif de remplir un dossier d'inscription pour chaque personne du couple. Nous mettrons à la disposition du couple une chambre double.

Dans le cas où un couple se crée durant le séjour, nous ne nous autorisons pas à leur proposer une chambre double.

Les animateurs

HANDIKEY s'investit fortement dans la préparation et l'information de tout le personnel intervenant durant le séjour. Formés à l'animation, ils seront tous préparés de manière anticipée à :

1. La connaissance de HANDIKEY avec ses valeurs et son projet associatif ainsi que les objectifs à mettre en œuvre sur le séjour ;
2. L'accueil du public en situation de handicap accueilli dans chaque séjour, en fonction des inscriptions et des spécificités de chacun des vacanciers. Ces informations préalables permettront aux animateurs de respecter les choix et les désirs de chacun, au sein du groupe de vacanciers.

Notre équipe est disponible pour répondre à vos questions, vous aider et vous orienter. Nous vous proposons une écoute particulière sur votre projet personnel de vacances ...

Conditions Particulières d'inscription

INSCRIPTION

L'inscription dans un séjour est soumise à l'adhésion à l'Association HANDIKEY et au paiement de la cotisation valable pour l'année en cours. Cette cotisation n'est pas incluse dans le prix des séjours et son montant est indiqué dans le descriptif. Elle n'est jamais remboursable.

NOUS RETOURNER

- 1 fiche d'inscription par personne remplie soigneusement et intégralement accompagnée de ses annexes éventuelles.

- 1 chèque de 30 % du prix du séjour arrondi à l'euro supérieur, libellé à l'ordre de HANIDKEY correspondant à un acompte à valoir sur le prix du séjour.

Après examen de ces pièces, vous recevrez en retour une confirmation d'inscription. Les informations complémentaires (horaires et rendez-vous, fiche trousseau, adresse du lieu d'hébergement..) seront envoyées au moins un mois avant le départ, à réception du solde, sans rappel de notre part. Les règlements doivent être effectués à l'ordre de HANDIKEY par chèques (bancaires ou postaux). Nous demander notre domiciliation bancaire pour faire effectuer un virement.

INSCRIPTION TARDIVE

En cas d'inscription dans les 30 jours précédant le départ, vous devez nous adresser l'intégralité du prix du séjour.

REGLEMENT INTERIEUR

Dans l'éventualité où un vacancier aurait un comportement mettant en danger lui-même, d'autres vacanciers ou le bon déroulement du séjour, ou si son niveau ne correspond pas à celui transmis avant le départ, HANDIKEY se réserve le droit de le renvoyer après en avoir informé le responsable légal. Le remboursement du séjour ne sera pas alors exigible.

PRIX

Les prix des séjours ont été calculés en fonction des parités monétaires en vigueur à la date d'impression. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. Ils sont confirmés sur votre facture au moment de l'inscription.

Des fluctuations économiques, modifications de prix, peuvent amener à modifier des prix selon les dispositions légales. Sont compris : l'hébergement, la pension complète, les activités, l'encadrement, le matériel, le transport (nous contacter en cas de problèmes de lieux), l'assurance (responsabilité civile), le fonctionnement des séjours. Certains lieux de départ peuvent être soumis avec des suppléments.

Le prix du séjour ne comprend pas : les achats personnels ainsi que toutes dépenses liées à des activités non prévues au programme, les frais médicaux et l'adhésion à l'association qui est obligatoire.

AIDES AU VACANCES

Les organismes suivants peuvent, sous certaines conditions, verser des aides pour couvrir une partie du solde du montant du séjour : Caisse d'Allocation Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Comités d'Entreprise, services sociaux, associations caritatives (renseignez-vous).

MODIFICATIONS OU ANNULATIONS DES SEJOURS

Du fait de HANDIKEY :

L'organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant de modifier ou d'annuler un séjour, au minimum 21 jours avant la date de départ. Dans ce cas, nous proposons un séjour

équivalent à d'autres dates ou le remboursement des sommes versées. Cette annulation ne pourra faire l'objet d'aucun versement d'indemnités par HANDIKEY. Les séjours sont garantis à partir de 6 participants.

Du fait de l'adhérent :

Les annulations doivent être notifiées par écrit pour être enregistrées.

Vous pouvez souscrire une assurance annulation (se renseigner).

Conditions d'annulation :

+ de 30 jours avant le départ 10 % du prix du séjour correspondant aux frais de dossier.

entre 30 jours et 21 jours, 25 % du prix du séjour.

entre 20 jours et 08 jours, 50 % du prix du séjour.

moins de 8 jours, 100 % du prix du séjour restent acquis à l'association. Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire du vacancier, renvoi pour des raisons impératives).

RÉCLAMATIONS

Elles seront faites par lettre recommandée dans les 30 jours maximum suivant la fin du séjour directement auprès de HANDIKEY qui veillera à l'amélioration de la qualité des séjours et agira auprès des responsables des séjours si besoin. Toutefois la responsabilité de l'association n'est pas engagée en cas de perte, de détérioration, de vol d'affaires personnelles, d'objets de valeur, d'espèces.

LES ASSURANCES

L'association HANDIKEY est assurée en responsabilité civile professionnelle conformément à la loi 92.645 du 13 juillet 1992. Nos prix comprennent toutes les assurances nécessaires durant le séjour.

VOYAGES

Les départs et les retours se font généralement depuis LYON. Des points de rendez-vous autres peuvent être proposés, des départs d'autres villes peuvent être organisés : les éventuels surcoûts seront alors à la charge des vacanciers qui peuvent obtenir tout renseignement auprès de HANDIKEY.

MEDICAMENTS

Les médicaments devront être consignés dans des semainiers en nombre suffisant pour toute la durée du séjour.

FRAIS MÉDICAUX

Il est possible que HANDIKEY fasse l'avance de frais médicaux (honoraires médicaux, radios, médicaments,...) pour un participant. Dans cette éventualité, à la fin du séjour, vous recevrez une facture correspondant aux frais médicaux avancés qui sont toujours à la charge du participant. Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons la feuille de soins que vous adresserez à votre Caisse de Sécurité Sociale afin d'en obtenir le remboursement, puis à votre mutuelle pour le complément.

INFORMATIQUE ET LIBERTES - UTILISATION DE L'IMAGE

Les informations communiquées sont indispensables à la prise en compte de votre demande ; elles donnent lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi « Informatique et Libertés ». HANDIKEY se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors de ses séjours pour illustrer ses brochures et ses documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de son représentant légal. Il vous suffit de nous en informer par courrier.

ACCEPTATION

L'inscription et la participation à l'un des séjours décrits impliquent tant de la part du vacancier que de la personne ou de l'institution assurant l'inscription, la pleine et entière acceptation des présentes conditions et informations générales.